Objekttyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **21 (1963)**

Heft 4

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

— par une augmentation du profit quelle que soit sa destination (réserves, autofinancement, dividendes ou autre répartition) parce que les entreprises profitent des inventions et de l'organisation passées et présentes de la collectivité et que cette dernière met à leur disposition. Après que les frais de revient ont été couverts, on ne peut donc pas profiter des avantages de la collectivité sans faire profiter la collectivité: toute invention technique et toute innovation sur le plan industriel sont en effet l'aboutissement de recherches de savants et d'expérimentateurs dont la formation scolaire et supérieure a été pour la plus grande partie payée par la collectivité. En outre, l'organisation de l'infrastructure des possibilités d'échanges et de vie économique (transports, communications, etc). est une œuvre de la collectivité. Sans ces divers facteurs collectifs, l'entreprise ne pourrait produire aux coûts atteints.

3. *Enfin et en troisième lieu au secteur des groupes de travailleurs* qui, contrairement aux fatigues qui étaient exigées par la production dans les étapes précédentes du machinisme, fournissent désormais moins d'efforts physiques et intellectuels (les prestations nouvelles occasionnant de la tension nerveuse, de l'isolement, de l'inquiétude, sont rémunérées par des primes spécialement prévues à cet effet):
   — par une hausse des salaires;
   — par une diminution de la durée du travail.

Alors, l'économie suisse sera productrice de produits dont la valeur ne sera pas seulement due, comme jusqu'à présent, à la qualité du travail, mais encore à un haut degré de recherche et de développement préparatoire.

Sans être exhaustives, nos considérations générales et nos suggestions cachent encore un large éventail de possibilités qui ouvriront peut-être des bases de discussions utiles et un champ de recherches incomplètement exploré. Ces réflexions appellent une suite que d'autres leur donneront probablement. Tel aura été le modeste dessein de cette étude. En effet, « il n'y a de certain que le passé, mais on ne travaille qu'avec l'avenir » (Barenton).

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

auquel est adjointe la

CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE

garantie par l'Etat

Lausanne - 36 agences dans le canton

Prêts hypothécaires - Dépôts d'épargne - Emission de bons de caisse